

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

Dakar, le

### EXPOSE DES MOTIFS

Loi autorisant le Président de la République à ratifier le *Millennium Challenge Compact* entre la République du Sénégal agissant à travers le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et les Etats-Unis d'Amérique agissant à travers le *Millennium Challenge Corporation*, signé à Washington D.C., le 10 décembre 2018.

—o00o—

Les relations de coopération économique entre les Etats-Unis d'Amérique et le Sénégal se sont diversifiées et complexifiées à mesure des évolutions qui ont marqué leur coopération, depuis l'Accord concernant l'assistance économique, financière et technique, signé à Washington, le 13 mai 1961.

C'est dans ce cadre que les deux parties, réunies à Washington, ont instauré, à travers la signature du second *Millennium Challenge Compact*, un cadre normatif et institutionnel, à l'effet d'apporter au Sénégal, à titre gracieux, une assistance financière.

Préalablement à cet accord, notre pays, dans une démarche participative et inclusive, a proposé un programme visant à l'amélioration de la productivité des entreprises et des ménages à travers un coût de l'énergie optimisé dans les facteurs de production et un plus grand accès à l'électricité.

C'est ainsi qu'il fut mis en place, par décret n°2016-1782 du 10 novembre 2016, l'Unité de Formulation et de Coordination du second programme MCA-Sénégal (UFC-MCA Sénégal).

Le présent accord, essentiellement centré sur la coopération bilatérale économique et financière, est articulé autour des trois (3) projets suivants :

Projet 1. Modernisation et renforcement du réseau de transport de la SENELEC:

- Développement à long terme du réseau Haute Tension autour de Dakar ;
- Programme de remplacement des transformateurs de puissance ;
- Stabilisation du réseau.

Projet 2. Amélioration de l'accès à l'électricité en milieux rural et péri-urbain:

- Volet de l'offre (construction de lignes Moyenne Tension et Basse Tension) ;
- Appui à la demande des consommateurs ;
- Amélioration du réseau de distribution.

Projet 3. Amélioration du cadre légal et renforcement de capacités des acteurs du secteur:

- Gouvernance du secteur ;
- Renforcement de la régulation du secteur ;
- Renforcement de l'opérateur.

Pour atteindre ces objectifs, il est fait obligation au Gouvernement du Sénégal de veiller à ce que le financement du MCC ne soit utilisé à des fins susceptibles de contrevenir à la législation ou à la politique américaines, comme prévu dans le présent Compact ou notifié au Gouvernement par les voies appropriées.

De même, le Gouvernement s'engage à ce que soient exonérés de tout paiement ou imposition de taxe, de tout droit, prélèvement, contribution ou autres charges similaires au Sénégal, le Programme, le financement du MCC, les intérêts ou revenus perçus du financement du MCC, les projets ou activités mis en oeuvre aux termes du Programme, les biens, les services, les travaux, les technologies, les avoirs, les revenus, les profits ainsi que les paiements y relatifs.

En exprimant son consentement à être lié au présent Compact, notre pays consacre la transition de la phase de formulation des projets susmentionnés à celle de leur mise en oeuvre pour le bénéfice du peuple sénégalais.

Telle est l'économie du présent projet de loi.

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

.....  
Un Peuple-Un But-Une Foi

**Loi n° 2019-08**

**autorisant le Président de la République à ratifier le Millennium Challenge Compact entre la République du Sénégal agissant à travers le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et les Etats-Unis d'Amérique agissant à travers le Millennium Challenge Corporation, signé à Washington D.C., le 10 décembre 2018**

L'Assemblée nationale a adopté en sa séance du vendredi 15 février 2019,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article unique.** - Le Président de la République est autorisé à ratifier le Millennium Challenge Compact entre la République du Sénégal agissant à travers le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et les Etats-Unis d'Amérique agissant à travers le Millennium Challenge Corporation, signé à Washington D.C., le 10 décembre 2018.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

**27 février 2019**

Fait à Dakar, le



**Macky SALL**

Par le Président de la République  
Le Premier Ministre



**Mahammed Boun Abdallah DIONNE**